

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Préfecture

Direction de la coordination  
des services de l'Etat

Pôle du pilotage  
des procédures d'utilité publique

Affaire suivie par Sylvie Laviec

Tél : 01.64.71.77.28

Fax : 01.64.71.77.06

Mail : sylvie.laviec@seine-et-marne.gouv.fr

Melun, le

5 DEC. 2016

Monsieur le Président,

Dans un courrier daté du 15 novembre 2016, vous m'avez fait part de vos inquiétudes quant au risque accru d'inondations que pourrait engendrer la modification apportée aux ouvrages et travaux autorisés par arrêté préfectoral n° 08/DAIDD/E/002 du 15 janvier 2008 et notamment la modification de la localisation du bassin de compensation de la liaison routière Sud de Chelles.

Je vous informe avoir saisi le Service Police de l'Eau de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) d'Ile-de-France pour qu'il m'apporte tout élément d'éclairage sur cette affaire.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des éléments de précision qui m'auront été communiqués.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef de Pôle,



Brigitte CAMUS

Monsieur le Président de  
l'Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs  
8 rue des Jonquilles  
77360 VAIRES sur MARNE

Copie pour information :

- Monsieur Directeur régional et interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France SPE – Pôle Seine-Amont
- Monsieur le Directeur départemental des Territoires de Seine-et-Marne – SEPR